



## Contrat avec une firme logicielle pour la demande d'un certificat de test

### DEFINITIONS:

FIRME LOGICIELLE	Une firme logicielle active dans le secteur des soins de santé belge
COLLABORATEUR	Une personne physique au service de la FIRME LOGICIELLE désignée pour développer, maintenir ou gérer des logiciels au profit du secteur des soins de santé belge

Le soussigné 1 reconnaît être le COLLABORATEUR et ne pas être tenu en tant que tel à un quelconque secret professionnel médical.

Le soussigné 1 s'engage à n'utiliser le certificat mis à la disposition par, au nom de ou au profit de la plate-forme eHealth qu'en vue de la réalisation de tests et du soutien de l'intégration de services de base qui sont mis à la disposition par la plate-forme eHealth dans des logiciels ou un service, réalisé ou organisé par le soussigné 1 ou la firme pour laquelle il effectue des travaux.

Il est formellement interdit d'utiliser les certificats précités afin de traiter des données à caractère personnel relatives à la santé au sens de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel pour des objectifs autres que ceux mentionnés à l'alinéa précédent.

Le soussigné 1 ne peut utiliser le présent certificat que dans la mesure où il travaille pour la FIRME LOGICIELLE et pour autant que le soussigné est également concerné par le développement, la maintenance et la gestion de logiciels pour le secteur des soins de santé belge.

### Le soussigné 1

<b>Nom</b>	
<b>Fonction</b>	
<b>Signature</b>	

Le soussigné 2 confirme:

- Être le représentant valide de la FIRME LOGICIELLE.
- Que le collaborateur précité est en service auprès de la FIRME LOGICIELLE désignée pour développer, maintenir ou gérer des logiciels au profit du secteur des soins de santé belge.
- Que la FIRME LOGICIELLE accepte l'entière responsabilité pour tout usage impropre .

**Remarque:**

Il y a lieu de fournir la preuve que le soussigné 2 peut valablement représenter la firme logicielle. Cette preuve peut être fournie au moyen d'une copie des statuts relatifs à l'attribution des compétences et d'une copie de la nomination de l'intéressé (ou confirmation d'une délégation éventuelle de compétences à la personne précitée.

**Le soussigné 2**

<b>Nom de l'entreprise</b>	
<b>N° CBE</b>	
<b>Lieu d'établissement</b>	
<b>Nom</b>	
<b>Fonction</b>	
<b>Signature</b>	